

L'AFER ECRIT UN NOUVEAU CHAPITRE DE SON HISTOIRE

Communiqué de Presse – Paris, le 15 janvier 2025

«Relever les défis, protéger les intérêts de nos adhérents, innover dans la performance et la transparence, c'est dans cette dynamique que l'année 2024 s'est écoulée» a déclaré ce jour Gérard Bekerman, Président de l'Afer, à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse annuelle de l'Association.

Le taux du fonds euros du contrat multisupport en forte progression

- La **hausse du taux du fonds en €** se poursuit et s'élève **cette année à 2,51 % net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux**. Ce taux s'inscrit en hausse par rapport à l'an passé de près de 30 points de base. En complément **une dotation en PPB a été également réalisée en fin d'exercice pour 50 M€**.
- Le fonds euros du PER in AFER continue en parallèle d'évoluer positivement. Il concerne désormais plus de 15 000 adhérents, en progression de 35 % par rapport à 2023. **Le taux du PER in AFER 2024 s'élève à 3,50 % net de frais de gestion et de prélèvements sociaux**.

L'AFER est une Association solide qui réunit aujourd'hui **748 150 adhérents**, 1,6 millions de bénéficiaires, pour un **encours de 55 Md€ avec une collecte de 2 Mds€ en 2024** (dont 35 % en UC). L'année 2024 a été consacrée notamment à la construction d'une gamme d'unités de compte cohérente, lisible et performante : dans ce contexte, le contrat Multisupport comme le PER IN profitent dorénavant d'une **nouvelle offre GSM dédiée à des fonds ETF rigoureusement sélectionnés**.

En 1976, l'Afer a inventé l'assurance vie...En 2025 l'Afer la réinvente et la régénère

«Ce 15 janvier marque une date historique dans la vie de l'Afer» a souligné Gérard Bekerman, «la concertation avec notre partenaire Abeille Assurances a été, durant toute cette année, intense, riche, et stratégique. Le fruit de ce travail, c'est **l'avènement d'une nouvelle offre complémentaire : le contrat Afer Génération**»

Le contrat Afer Génération ouvre de nouveaux horizons avec une alternative fidélisante pour tous ceux qui souhaitent préparer leur futur sereinement.

Cette offre, accessible dès 1000 €, s'articule autour de 3 piliers :

- **Un fonds euros qui récompense la fidélité** - Afer EuroGénération avec un bonus de 10 % minimum des participations aux bénéfices générées à l'issue de la période de fidélité (8 ans).
- **Une nouvelle gamme d'unités de compte complète**, en architecture ouverte, sélectionnées pour offrir le meilleur rapport qualité/prix aux adhérents, avec des frais parmi les plus bas du marché.
- **Des frais de gestion au format *cleanshare*** : le standard le plus élevé en matière de transparence et de simplification d'affichage des frais.

Le Président a souligné la volonté de l'Afer à relever les défis d'aujourd'hui. Afer Génération marque ainsi un lancement innovant dans **une approche complémentaire au contrat historique**. *L'Afer démocratise le Cleanshare. C'est le sens de l'histoire*, explique Gérard Bekerman. «*Dans sa mission de défense des épargnants, l'Association se devait de prendre position sur ce sujet majeur. Je suis convaincu que c'est le bon moment, c'est une vraie force pour aujourd'hui et pour l'avenir.*» Et le Président de conclure «*soyons sereins pour les 50 prochaines années, une nouvelle énergie est en marche à l'Afer!*».

Information presse

Bettina Mannina - BM COMMUNICATION
agence@bm-presse.fr – 06 09 82 51 35